



À Espace Avenir :
vous pourrez échanger
sur vos démarches,
bénéficier de conseils et
d'information

Retrouvez l'intégralité de ce
support en **format numérique**
sur nos pages web
Espace Avenir



FAIRE UN DOCTORAT, ce qu'il faut savoir

Ce document d'information vient en appui de la table ronde « Faire un doctorat, ce qu'il faut savoir » organisée par Espace Avenir en collaboration avec le Collège doctoral. Il renvoie également à des références utiles disponibles en ligne ou à Espace Avenir.

Doctorat, les essentiels :

« La formation doctorale est une formation à et par la recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles ».

Il s'agit de créer, développer de nouvelles connaissances, un nouveau savoir, de nouvelles techniques, méthodes, technologies...

« Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel ». C'est une expérience professionnelle dans la recherche permettant d'acquérir une expertise d'un haut niveau dans un champ disciplinaire, une spécialité. Il est important d'aimer ce type d'activité qui exige un travail et un investissement très importants et sur le long terme.

Le doctorat permet d'obtenir le grade de docteur. Le doctorat est le plus haut diplôme de l'enseignement supérieur, ainsi qu'au niveau international, nommé PhD.

La préparation d'un doctorat requiert au moins 3 ans. Il est essentiel de bien préparer votre projet, de s'interroger sur vos motivations et de bien vous informer en amont sur le parcours doctoral dans sa globalité.

À NOTER, les textes récents :

- Arrêté du 26 décembre 2022 fixant le montant de la rémunération du doctorant contractuel (modifiant l'arrêté du 11 octobre 2021).

- Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat.

Le doctorat : une formation suivie au sein des écoles doctorales

En France, le doctorat est préparé au sein d'une école doctorale (ED). **L'université de Strasbourg compte 10 écoles doctorales** fédérées et réunies au sein du **Collège doctoral**, sous l'autorité de la Vice-présidente déléguée Formation doctorale.

Une **École doctorale** rassemble plusieurs laboratoires et unités de recherche pour la mise en œuvre de la formation doctorale dans une discipline ou un groupe de disciplines. Elle est dirigée par un-e directeur/directrice entouré-e d'une équipe de direction et d'un conseil.

• À l'Unistra, l'école doctorale organise le recrutement, l'admission, la formation et la soutenance de thèse des doctorant-e-s en relation avec les directeurs/directrices de thèse et les directeurs/directrices d'Unités de Recherche. Elle offre aux futur-e-s docteur-e-s un encadrement scientifique de haut niveau et prépare leur insertion professionnelle.

Les écoles doctorales sont également des lieux contribuant à l'attractivité aux plans européen et international et peuvent proposer la préparation d'une thèse en co-tutelle internationale.

La conduite du projet de recherche / de thèse constitue le cœur du parcours doctoral.

En complément, les doctorants suivent des formations dites d'accompagnement

et participent ainsi à des enseignements, séminaires, missions, cours, ateliers...

En effet, l'école doctorale organise pour eux et/ou propose, via le Collège doctoral, des formations disciplinaires et des formations transversales et d'ouverture professionnelle. Elles sont obligatoires et représentent chacune un volume horaire de 54h.

Surfer et cliquez

Tout sur le doctorat :

- Le doctorat à l'université de Strasbourg
 - > Rubrique Recherche > Doctorat
- Le doctorat ministère Enseignement supérieur recherche et innovation
- Le doctorat à la loupe en fiches
 - > Confédération des jeunes chercheurs (cjc).
- Le doctorat en France

Regards croisés sur la formation doctoral

Publiés par le Réseau National de Collèges Doctoraux, Janvier 2022

- Ma thèse en 180 secondes / concours

Cliquez et lisez

- Brochure de l'offre de formation en doctorats Unistra 2022-2023
 - Les compétences transversales communes à l'ensemble des docteurs
 - Le doctorat, pour quoi faire ?
 - > Dossier consacré aux motivations et passions des candidats, aux exigences, acquis, débouchés... et aux réponses proposées par l'université
- (Magasin Savoir(s), Unistra en ligne)*

Accès au doctorat :

Admission à l'Université de Strasbourg

Moyenne de 12 à 14 sur 20 au moins au master (4 semestres), analyse des dossiers, entretien de motivation, concours pour certaines ED. Diplômes étrangers : l'ED, après examen du dossier, peut accorder l'admission pour un cursus étranger à bac+5 et accorder la dispense du diplôme français

Financement doctoral

« Le **contrat doctoral** constitue la principale forme de soutien susceptible d'être attribué aux étudiants qui préparent un doctorat. Le contrat doctoral est ouvert à tout doctorant inscrit en première année de thèse depuis moins de six mois, sans condition d'âge.»

- enseignementsup-recherche.gouv.fr
 - > Financement doctoral
- Financer sa thèse à l'Unistra
 - > Unistra>Recherche>Doctorat

« Le **dispositif Cifre** - Conventions Industrielles de Formation par la recherche - subventionne toute entreprise de droit français qui embauche un doctorant pour le placer au cœur d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public. Les travaux doivent préparer à la soutenance d'une thèse.

Les Cifre sont intégralement financées par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation qui en a confié la mise en œuvre à l'ANRT. »

Au sein des **collectivités territoriales** : 1000 Doctorants pour les territoires est une plateforme de mise en relation des collectivités territoriales avec des étudiants volontaires pour venir réaliser un travail de recherche dans leurs services.

« **Le dispositif COFRA** - Convention de formation par la recherche en administration - est un nouveau dispositif (rentrée 2022) dont l'objectif est de permettre aux employeurs publics d'accueillir des doctorants, d'ouvrir davantage l'administration à la recherche et de renforcer l'insertion des docteurs au sein de la fonction publique de l'Etat.

Autres sources de financement :

Union Européenne, organismes de recherche, collectivités territoriales, en particulier les régions, fondations, associations...
Ministère ESR et ANRT...

Dans certaines disciplines, à l'université de Strasbourg (notamment en SHS, Humanités, Droit), la situation est plus diverse qu'en sciences exactes et expérimentales : certains doctorants sont rémunérés pour ce travail ; d'autres préparent le doctorat parallèlement à une activité professionnelle qui peut avoir ou non un rapport avec leur projet de recherche et/ou le domaine disciplinaire de la thèse.

L'ED intervient dans l'attribution de certains financements (contrats doctoraux de l'Unistra financés par la dotation ministérielle de l'université) et donne un avis dans le cas d'autres financements (Région notamment).

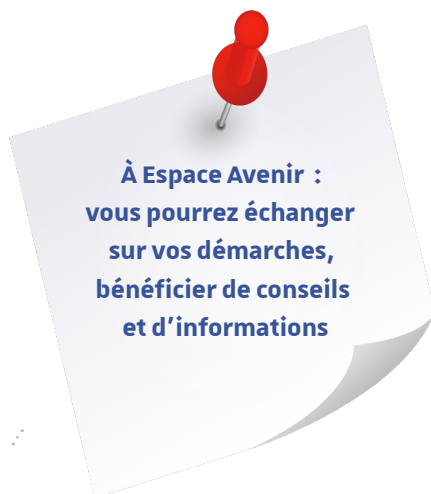
Surfez et cliquez

- Le guides des aides aux formations doctoral Association Nationale des Docteurs ès Sciences (ANDES)
- Guides des aides régionales
- DAAD (office allemand d'échanges universitaires)
- CampusBourses (sources diverses)
- Agence universitaire de la francophonie
- Portail des fondations françaises
- ABG - Association Bernard Gregory
- A.N.R.T (Association Nationale Recherche et Technologie)

A Espace avenir ou en ligne

Ouvrages et presse

- Catalogue de ressources Espace Avenir crea.unistra.fr
- «**Repéré pour vous !**» d'Espace Avenir scoop.it/topic/repere-pour-vous



NOUVEAU PATIO- LA PRÉSIDENTE

20a rue René Descartes
F-67000 Strasbourg

espace-avenir@unistra.fr
03 68 85 63 00

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 10h à 13h
et de 14h à 17h
Le vendredi de 14h à 17h

